SEA UNSA éducation
Syndicat de l'Enseignement agricole

COMMUNIQUÉ

CSA EA : Le SEA-UNSA exprime son opposition aux idées d'extrême-droite.

ENSEIGNANT LES INSTANCES



Le SEA-UNSA fait le constat que les votes d'extrême-droite sont le fruit d'un ressentiment basé sur des inégalités factuelles, sans juger les électrices et les électeurs mais bien celles et ceux qui ont conduit vers le contexte dégradé que traverse le pays et l'Europe/ Elèves à besoins particuliers - Effectifs - Moyens

Le SEA-UNSA exprime son opposition aux idées d'extrême-droite.

Ce mardi 11 juin s'est tenu le **CSA de l'enseignement agricole (EA),** le premier après le conflit social qui a porté sur les fiches de services des enseignants. Il s'agissait également d'installer, enfin, la formation spécialisée (FS) qui remplace le CHSCT.

En **déclaration liminaire (à lire en fin de page)**, le SEA-UNSA a, en premier lieu, rappelé que les **valeurs républicaines ne sont pas celles des partis d'extrême-droite, il n'est pas question pour le SEA-UNSA de les laisser gangréner nos établissements publics de formation. Le SEA-UNSA a défendu les projets pédagogiques mis en place dans les EPLEA dont l'objectif majeur est de former des citoyennes et citoyens éclairés et ouverts aux autres.**

Le SEA-UNSA fait le constat que les votes d'extrême-droite sont le fruit d'un **ressentiment basé sur des inégalités factuelles, sans juger les électrices et les électeurs mais bien celles et**

ceux qui ont conduit vers le contexte dégradé que traverse le pays et l'Europe.

Le SEA-UNSA a mis l'accent sur les points suivants :

Dans un deuxième temps, le SEA-UNSA a demandé à Monsieur le Directeur Général de prioriser le **chantier de l'inclusion des apprenants à besoins particuliers dans les EPLEA.** Chacun s'accorde à dire que cette mission est importante mais nous constatons des crispations à sa mise en œuvre, en particulier pour l'aide humaine lors des examens (ECCF et ETP). Une note de service sur les AESH doit sortir avant la fin de l'année scolaire, celle sur le volet pédagogique est toujours en attente depuis plus d'un an.

Le SEA-UNSA a mis l'accent sur **l'allocation des ressources nécessaires à la mise en œuvre de la loi d'orientation agricole**, même si les travaux parlementaires sont suspendus. A la vue des objectifs chiffrés en termes de futurs actifs à former (5000 par an en lycée et 5000 en CFA-CFPPA), ainsi que pour la mise en place du Bac + 3, la DGH actuelle n'est pas à la hauteur de ces ambitions pour l'agriculture française.

Le SEA-UNSA a demandé que les travaux portant sur les conditions de travail des **inspecteurs de l'EA** soient engagés ; un paragraphe spécifique sera intégré au **DUERP** de l'administration centrale après travaux au sein de la FS du CSA EA.

L'ordre du jour portait également sur les effectifs de l'EA pour l'année scolaire 2023-2024. Globalement les chiffres sont stables, l'apprentissage toujours en croissance venant combler les pertes en formation initiale scolaire. Le SEA-UNSA s'est, encore une fois depuis 7ans, **inquiété de la déperdition en cours de formation** et enfin la DGER a reconnu que le travail d'analyse allait être fait après avoir élaborée la méthode. Sur ce sujet les chiffres sont accablants : en CAPA ce sont 34% des élèves qui quittent la formation en fin de première année, en BTSA ils sont un quart. Le pire est que personne ne peut répondre, actuellement, à la question, pourtant simple : « que deviennent ces élèves ? ».

Ce CSA EA a permis la **présentation** par la DGER **des moyens pédagogiques** qui seront octroyés à la rentrée 2024. Dans l'ensemble rien de nouveau, l**es dotations sont stables.**

La formation spécialisée s'est réunie, un communiqué est déjà paru.

Déclaration liminaire

Monsieur le Directeur Général

Mesdames, Messieurs,

Chers collègues,

On avait beau s'y attendre, c'est un **choc** ! Les populistes font un score historique en Europe comme en France. Parmi eux, l'extrême droite frôle même les **40%** dans notre pays.

Celles et ceux qui vivent en France, et parmi elles et eux les personnels de la fonction publique **méritent mieux pour elles et eux-mêmes et pour les personnes qui bénéficient des services mis en œuvre, que des sombres projets portés par de sombres personnes.**

Le SEA-UNSA rappelle ici que **nos valeurs ne sont pas compatibles avec la préférence nationale, la haine et le repli social, économique et démocratique,** sans parler d'un programme en matière d'éducation qui serait une catastrophe. Nos valeurs républicaines, partagées par la communauté éducative, sont portées et véhiculées par les projets pédagogiques dans nos EPLEFPA. Il est de notre rôle que de former des citoyens et des citoyennes éclairés et ouverts vers les autres.

Malgré tout le rejet est omniprésent dans notre société et, soyons lucides, dans nos établissements publics malheureusement. **Les origines** de ces contestations sont nombreuses et portent souvent le même nom : **inégalités.**

Inégalité de traitements, de salaires et de pensions, inégalité de protection sociale, inégalité de reconnaissance du travail, inégalité dans la prise en compte des besoins des plus fragiles et des plus défavorisés. Ces inégalités sont visibles dans nos EPLEA et sont sources de tension, de rancœur.

Dans notre société, encore démocratique, **le SEA-UNSA ne juge pas les électrices et les électeurs même quand elles ou ils font fausse route, mais juge ceux et celles qui ont conduit vers le désastre électoral de dimanche et la décision présidentielle.**

Au sein du CSA EA, nous alertons sur les conditions de travail dégradées, la surcharge permanente qui pèse sur l'ensemble des collègues et plus particulièrement celles et ceux que l'on n'entend pas, à savoir les personnels administratifs. Nous dénonçons la faiblesse des revenus qui mènent à un déclassement des métiers, les difficultés à recruter le montrent.

La dissolution de l'assemblée nationale va de facto **reporter le débat parlementaire sur la loi d'orientation agricole,** le SEA-UNSA le regrette. Même si cette loi est loin d'être parfaite et certains points sont en opposition avec nos attentes, ce report impacte nos EPLEA dans lesquels les questions sont nombreuses. Parmi elles, la principale porte sur l'allocation des ressources humaines indispensables à la formation des futurs actifs voulus par la loi, la mise en place du bac + 3.

Reste qu'accueillir des apprenant.es est notre priorité, en particulier celles et ceux qui méritent plus d'attention, plus d'accompagnement. Nous reconnaissons que la DGER a mis les moyens depuis plusieurs années sur cette politique que nous soutenons. Mais, dans les EPLEA **l'accueil d'apprenant.es à besoins particuliers** est source de tension voire de « ras le bol », le manque de formation des personnels en est une des causes, celui du manque de cadre pour la gestion des aménagements est le point le plus crispant. Le SEA-UNSA demande que **l'inclusion soit la priorité des travaux à compter de la rentrée prochaine.**

Sur la santé, la sécurité, la qualité de vie au travail nous développerons une DL dans la réunion de la FS suivant ce CSA. Nous vous alertons toutefois d'ores et déjà sur l'inquiétude indescriptible qui nous taraude depuis la lecture de son ordre du jour bien vide ! La **suppression du point portant sur le DUERP de l'inspection de l'enseignement agricole** de l'ordre du jour de ce CSA

interpelle et questionne. Monsieur le Directeur Général, les services de la DGER ont-ils bien la volonté de gérer les questions de SST dans cette toute nouvelle FS ?

Pour le SEA-UNSA : l'extrême droite ne s'essaye pas.

